

## SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 27 AOÛT 2012

Procès-verbal de la séance extraordinaire tenue par le Conseil de la Ville de Vaudreuil-Dorion le 27 août 2012, aux lieu et heure ordinaires, conformément à la *Loi sur les cités et villes*.

### Présences :

Les conseillers MM. Claude Beaudoin, Robert A. Laurence, Denis Vincent, Réналd Gabriele, Gabriel Parent et Paul Dumoulin formant le quorum du Conseil sous la présidence du maire M. Guy Pilon.

### Absences motivées :

Les conseillers M<sup>me</sup> Guylène Duplessis et M. François Séguin.

### Sont également présents :

La directrice générale M<sup>me</sup> Manon Bernard ainsi que le greffier M. Jean St-Antoine agissant à titre de secrétaire de la séance.

### **12-08-792 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Réналd Gabriele

APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Gabriel Parent

ET RÉSOLU unanimement

QUE l'ordre du jour de la séance extraordinaire du Conseil de la Ville de Vaudreuil-Dorion du 27 août 2012 soit et il est, par les présentes, adopté comme suit :

Minute de réflexion

Présences

1. Adoption de l'ordre du jour
2. PIIA / Tours d'habitation / 1 et 7, rue Édouard-Lalonde / Lot 4 713 330 / Modification de la résolution 10-12-1107
3. Période de questions
4. Levée de la séance

**« ADOPTÉE »**

### **12-08-793 PIIA / TOURS D'HABITATION / 1 ET 7, RUE ÉDOUARD-LALONDE / LOT 4 713 330 / MODIFICATION DE LA RÉOLUTION 10-12-1107**

CONSIDÉRANT la résolution 10-12-1107 acceptant, à certaines conditions, le projet intégré de construction « Les Perles de la Gare » constitué de trois (3) tours d'habitation de six (6) étages;

CONSIDÉRANT qu'il convient d'abroger l'une des conditions imposées;

Il est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Gabriel Parent

APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Denis Vincent

ET RÉSOLU unanimement

QUE la quatrième condition de la résolution 10-12-1107 relative à l'interdiction de systèmes de climatisation et ventilation sur les balcons soit abrogée.

**« ADOPTÉE »**

**12-08-794 PÉRIODE DE QUESTIONS**

Les personnes présentes ont maintenant l'occasion de se faire entendre par les membres du Conseil relativement aux points à l'ordre du jour.

**12-08-795 LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est  
PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Paul Dumoulin  
APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Rénald Gabriele  
ET RÉSOLU unanimement

QU'à 19 h 33 la séance soit levée.

**« ADOPTÉE »**

VILLE DE VAUDREUIL-DORION

---

Guy Pilon, maire

---

Jean St-Antoine, avocat, OMA  
Greffier